

SEANCE DU 17 JUIN 2019

FB/LN/MW/CJ n° 2019/01

Objet de la délibération :

**BILAN ANNUEL
DES CESSIONS
ACQUISITIONS
ANNEE 2018**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 19

Pouvoirs : 4

Votants : 23

Date de la convocation :
11 06 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept juin à 20h30, les membres du Conseil municipal de la Ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

Etaient présents :

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, MATHIAU Jacques, GAUTIER Martine, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, BLANCHARD Flavien, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, LARCHER Annick, METRAL-CHARVET Denis.

Absents : MARCHAND Jean-Paul, PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud.

Excusés : BREVIER Chantal, DAVID Guy, BOMMER Danièle pouvoir à Martine GAUTIER, DUCOUTUMANY Franck pouvoir à BEULE Simone, ROYNEL Eric pouvoir à POISSONNIER Philippe, QUAGLIARELLA Lydie pouvoir à BONVIN Béatrice.

Secrétaire de séance : BONVIN Béatrice



En application de l'article L 2241-1 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal délibère chaque année sur le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la Commune, lequel est annexé au compte administratif de l'année considérée.

ETAT ANNUEL 2018 DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

DESIGNATION DU BIEN	LOCALISATION	REF CADASTRALES	IDENTITE CEDANT	SUPERFICIE	MONTANT	DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL	ACTE	NOTAIRE
Salle	le Prieuré	AE 316	SA Immobilière Centre Loire	1a 9ca	219 433,03 €	13/02/2017	15/06/2018	SCP BORG & BOZELLEC

ETAT ANNUEL 2018 DES CESSIONS IMMOBILIERES

DESIGNATION DU BIEN	LOCALISATION	REF CADASTRALES	IDENTITE ACQUEREUR	SUPERFICIE	MONTANT	DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL	ACTE
terrain	68 rue de la Garenne au moine	AH 0161	Mr SAUTEUR Emmanuel & Mme LANDRIN Aurélie	3a 66 ca	55 000 €	2017/09 du 13/02/2017	17/11/2018
terrain	52 rue Normande	AC 52	Mr BEREZA Stanislav	15 a 88 ca	100 000,00 €	2017/10 du 13/02/2017	21/12/2018

Monsieur le Maire présente à ses collègues ce bilan au titre de l'année 2018.

Sur l'exposé présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, de ses membres présents ou représentés,

APPROUVE le bilan annuel des transactions réalisées sur l'exercice budgétaire 2018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20190617-2019_06_01-DE-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2019

Affichage : 19/06/2019



Fait et Délibéré à Epernon, le 17 juin 2019
Le Maire,

F. BELHOMME

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

